



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

HLM

Question écrite n° 6987

Texte de la question

M. Pierre Herisson attire l'attention de M. le ministre du logement sur le danger qu'il y aurait à généraliser les conclusions du groupe de travail sur l'attribution des logements HLM, du fait de l'origine purement francilienne ou de grandes agglomérations des membres dudit groupe. Il lui fait part de l'expérience haut-savoyarde en matière d'attributions concertées de logements locatifs sociaux, qui, mise en place depuis plusieurs années déjà, fonctionne à la plus grande satisfaction de toutes les parties concernées (Etat, département, communes, CIL, organismes d'HLM). Il craint que des mesures nouvelles généralisées à l'ensemble du territoire viennent contrarier cette harmonie. Il se tient à sa disposition pour lui exposer les modalités pratiques de cette concertation et lui demande s'il ne lui paraîtrait pas opportun d'adopter, dans chaque département, les modalités qui conviennent aux partenaires concernés.

Texte de la réponse

Au cours du débat sur la politique de la ville à l'Assemblée nationale, de nombreux maires ont signalé les difficultés qu'ils rencontrent pour maîtriser les attributions des logements sociaux alors qu'ils doivent en assumer les repercussions dans les actions à conduire dans de nombreux domaines. Les membres du groupe de « sages », constitué pour réfléchir à l'ensemble des questions relatives à l'attribution des logements sociaux, compte des représentants d'organismes HLM et des élus de province ; il procède par ailleurs à des auditions nombreuses en veillant à entendre des acteurs présentant des expériences très diverses et vécues sur l'ensemble du territoire. Ce groupe de réflexion est réuni essentiellement pour tenter d'apporter des réponses dans les secteurs où la pénurie de logements et la paupérisation croissante des ménages rendent la situation particulièrement délicate. Il est bien clair que l'objectif n'est pas de bouleverser les expériences de concertation mises en place, surtout si elles donnent entière satisfaction. Le groupe achevera ses travaux au début de l'année 1994.

Données clés

Auteur : [M. Hérisson Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6987

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1993, page 3630

Réponse publiée le : 3 janvier 1994, page 61